

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2
DE LA RÉGIE**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)
À HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION (DISTRIBUTEUR)
RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL 2017**

CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0008](#), p. 8, tableau 2;
 - (ii) Rapport annuel 2017 du Transporteur, pièce [B-0040](#), p. 12, tableau R3.1;
 - (iii) Rapport annuel 2017 du Transporteur, pièce [B-0040](#), p. 12, tableau R3.2;
 - (iv) Rapport annuel 2017 du Transporteur, pièce [B-0040](#), p. 13, tableau R3.3.

Préambule :

- (i) Le Distributeur présente, au tableau 2, une comparaison des résultats réglementaires réels avec les revenus requis autorisés 2017. L'écart favorable relatif aux charges de services partagées est de 10,6 M\$.
- (ii) En réponse à une demande de renseignements de la Régie, le Transporteur présente au tableau R3.1, l'évolution des revenus et coûts complets des principaux fournisseurs internes.

Tableau R3.1
Revenus réels 2017 et coûts complets réels 2017 des fournisseurs internes du
Transporteur (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	Équipement	IREQ	Total
Revenus réels 2017	640,2	474,6	510,2	103,0	52,2	1 780,2
ms: Excédent 2017 (perte)	-25,3	-21,8	-9,4	-	39,1	-17,4
Efficiences additionnelles et écart prévisionnel 2017	-45,8	-31,6	-39,7	-	29,6	-87,5
Impact de la variation des ASF	20,5	9,8	30,3	-	9,5	70,1
Coût de retraite	23,8	12,1	37,4	-	10,2	83,6
Coût des APRA	-3,3	-2,3	-7,1	-	-0,8	-13,5
Coûts complets réels 2017	614,9	452,8	500,8	103,0	91,3	1 762,8
Dont charges de services partagés incluses aux coûts complets réels 2017 <i>(R-4058-2018, HQT-6, Document 5.1)</i>	124,7	78,2	120,5	15,4	20,9	359,7

- (iii) En réponse à une demande de renseignements de la Régie, le Transporteur présente au tableau R3.2, les montants qui auraient été facturés au Transporteur aux charges et aux investissements sur la base du coût complet réel 2017 des fournisseurs.

Tableau R3.2
Montants qui auraient été facturés au Transporteur aux charges et aux investissements sur la base du coût complet réel 2017 des fournisseurs (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	Total
Revenus réels 2017	166,7	93,1	83,3	343,1
Efficiencia additionnelle et écart prévisionnel 2017	-45,8	-31,6	-39,7	-117,1
Ratio Transporteur / Hydro-Québec	26,0%	19,6%	16,3%	
ms: Efficiencia additionnelle et écart prévisionnel 2017 attribuables au Transporteur	-11,9	-6,2	-6,5	-24,6
Coûts complets réels 2017	154,8	86,9	76,8	318,5

(iv) En réponse à une demande de renseignements de la Régie, le Transporteur présente au tableau R3.3, l'évolution des revenus au Transporteur de 2017 à 2019.

Tableau R3.3
Évolution des revenus au Transporteur de 2017 à 2019 (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	Total
Revenus réels 2017	166,7	93,1	83,3	343,1
pl: Inflation 2018 et 2019	7,3	3,5	3,1	13,9
ms: Efficiencia réelle et prévue 2018 et 2019	-17,8	-6,3	-7,0	-31,1
pl: Variation des avantages sociaux futurs	10,5	5,0	7,6	23,1
Croissance/décroissance des besoins et autres	64,5	-0,7	4,4	68,2
Grilles tarifaires 2019	231,2	94,6	91,4	417,2

Demandes :

1.1 Veuillez déposer les tableaux R3.1, R3.2 et R3.3 avec les données du Distributeur. Veuillez également inclure aux tableaux demandés les données relatives au fournisseur interne « Innovation (IREQ) ». Veuillez commenter les résultats pour chacun des tableaux.

Réponse :

1 **Le Distributeur présente les tableaux R-1.1.1, R-1.1.2 et R-1.1.3 avec les**
 2 **données de ce dernier en y incluant comme demandé, les données relatives**
 3 **au fournisseur interne « Innovation (IREQ) ».**

4 **Le tableau R-1.1.1 présente les revenus réels 2017 et les coûts complets réels**
 5 **2017 des fournisseurs internes du Distributeur.**

**TABLEAU R-1.1.1 :
REVENUS RÉELS 2017 ET COÛTS COMPLETS RÉELS 2017
DES FOURNISSEURS DU DISTRIBUTEUR (M\$)**

	VPTIC	CSP	Corpo	Équipement	IREQ	Total
Revenus réels 2017	640,2	474,6	510,2	103,0	52,2	1 780,2
ms: Excédent 2017 (perte)	-25,3	-21,8	-9,4	0,0	39,1	-17,4
Efficience additionnelle et écart prévisionnel 2017	-45,8	-31,6	-39,7	0,0	29,6	-87,5
Impact de la variation des ASF	20,5	9,8	30,3	0,0	9,5	70,1
Coût de retraite	23,8	12,1	37,4		10,2	83,6
Coût des APRA	-3,3	-2,3	-7,1		-0,8	-13,5
Coûts complets réels 2017	614,9	452,8	500,8	103,0	91,3	1 762,8
Dont charges de services partagés coûts complets réels 2017 (R-4058-2018, HQT-6, Document 5.1)	124,7	78,2	120,5	15,4	20,9	359,7

1 **Comme expliqué à la page 12 de la pièce HQT-8, document 1 du Rapport**
2 **annuel 2017 du Transporteur, l'établissement des grilles tarifaires est un**
3 **processus complexe qui exige plusieurs mois de préparation. Le coût réel par**
4 **produit est difficile à obtenir au prix d'un effort raisonnable.**

5 **Toutefois, le Distributeur soumet, au tableau R-1.1.2, les montants qui**
6 **auraient été facturés sur la base du coût complet réel 2017 au prorata du**
7 **revenu facturé par chacun des fournisseurs.**

**TABLEAU R-1.1.2 :
MONTANTS QUI AURAIENT ÉTÉ FACTURÉS AU DISTRIBUTEUR
SUR LA BASE DU COÛT COMPLET RÉEL 2017 DES FOURNISSEURS (M\$)**

	VPTIC	CSP	Corpo	IREQ	Total
Revenus réels 2017	215,2	152,4	146,9	20,3	534,8
Efficience additionnelle et écart prévisionnel 2017	-45,8	-31,6	-39,7	29,6	-87,5
Ratio Distributeur / Hydro-Québec	33,6%	32,1%	29,0%	38,7%	
ms: Efficience additionnelle et écart prévisionnel 2017 attribuables au Distributeur	-15,4	-10,1	-11,5	11,4	-25,6
Coûts complets réels 2017	199,8	142,3	135,4	31,7	509,2

8 **Le Distributeur souligne que le montant de 29,6 M\$ de l'IREQ correspond à**
9 **des activités de recherche prospective et de recherche stratégique. Tout**
10 **comme pour les autres fournisseurs, la répartition a été effectuée au prorata**
11 **du revenu facturé au Distributeur.**

1 Ainsi, selon cette base de répartition, le montant total à titre d'efficacité
2 additionnelle et d'écart prévisionnel 2017 des fournisseurs internes alloué au
3 Distributeur est de l'ordre de 25,6 M\$.

4 Le tableau R-1.1.3 présente l'évolution des revenus facturés au Distributeur de
5 2017 à 2018 et permet de constater que l'efficacité intégrée aux charges de
6 services partagés de l'année 2018 est de l'ordre de 23,6 M\$.

TABLEAU R-1.1.3 :
ÉVOLUTION DES REVENUS FACTURÉS AU DISTRIBUTEUR DE 2017 À 2018 (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	IREQ	Total
Revenus réels 2017	215,2	152,4	146,9	20,3	534,8
pl: Inflation 2018	4,3	3,0	2,9	0,4	10,7
ms: Efficacité réelle et prévue 2018	-11,6	-4,3	-7,7	0,0	-23,6
pl: Variation des avantages sociaux futurs 2018	11,2	7,9	12,4	2,4	33,9
Croissance/décroissance des besoins et autres 2018	11,2	9,8	-0,8	3,9	24,1
D-2018-025 ajusté des réorg.	230,3	168,8	153,8	27,0	579,9

7 Les fournisseurs internes doivent contribuer annuellement à l'efficacité
8 d'Hydro-Québec au même titre que le Distributeur. Cette efficacité fait partie
9 intégrante de la facturation établie par les fournisseurs internes et par
10 conséquent, est intégrée annuellement aux charges de services partagés du
11 Distributeur. Pour l'année 2019, un montant d'efficacité de l'ordre de 22 M\$ a
12 été intégré aux charges de services partagés de ce dernier totalisant ainsi un
13 montant de 45,6 M\$ pour les années 2018 et 2019.

14 De plus, le Distributeur confirme qu'il produit un plan d'affaires annuel
15 incluant les charges provenant de ses fournisseurs internes qui vise à
16 respecter les revenus requis établis selon les caractéristiques du mécanisme
17 de réglementation incitative (MRI). La formule d'indexation constitue
18 dorénavant l'enveloppe globale des charges à gérer, sans toutefois que
19 chacune des rubriques de coûts pour les activités du Distributeur varient
20 exactement dans la même proportion que la formule d'indexation.

1.2 Veuillez concilier les résultats du tableau R3.2 de la réponse précédente entre les données « Revenus réels 2017 » et les données réelles 2017 des charges de services partagés présentées au tableau 2 de la référence (i).

Réponse :

1 **Le tableau R-1.2 présente l'information demandée.**

TABLEAU R-1.2 :
CONCILIATION DU REVENU RÉEL 2017 SELON LE TABLEAU R-1.1.2 ET LES DONNÉES RÉELLES
2017 PRÉSENTÉES AU TABLEAU 2 DE LA RÉFÉRENCE (i) (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	IREQ	Total
Revenus réels 2017 selon le Tableau R-1.1.2	215,2	152,4	146,9	20,3	534,8
ms: portion aux investissements	-20,0	-2,5	-1,9	-1,4	-25,8
Charges de services partagés réelles 2017 selon Tableau 2	195,2	149,9	145,0	18,9	509,0

1.3 Veuillez fournir le détail de la répartition entre les fournisseurs internes de la rubrique « Variation du coût de retraite non réparti par produits » de la référence (i) totalisant 31,1 M\$ pour l'année historique 2017.

Réponse :

2 **Le tableau R-1.3 présente l'information demandée.**

TABLEAU R-1.3 :
DÉTAIL DE LA RÉPARTITION ENTRE LES FOURNISSEURS INTERNES DE LA RUBRIQUE « VARIATION
DU COÛT DE RETRAITE NON RÉPARTI PAR PRODUITS » DE L'ANNÉE HISTORIQUE 2017 (M\$)

	VPTIC	CSP	Corpo	IREQ	Total
Coût de retraite non réparti par produits	10,5	4,7	13,6	2,3	31,1

1.4 Veuillez commenter sur le niveau d'efficacité additionnelle attribuable aux fournisseurs internes du Distributeur (calculé pour le Distributeur au tableau R3.2 de la question 1.1, soit l'équivalent du -24,6 M\$ du Transporteur).

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.1.**

4 **Par ailleurs, le Distributeur souligne que le montant de 24,6 M\$ présenté par le**
5 **Transporteur n'inclut pas les données relatives au fournisseur interne IREQ.**

1.5 Veuillez commenter sur la possibilité de considérer le montant relatif au niveau d'efficacité additionnelle attribuable aux fournisseurs internes dans l'écart de rendement à partager du Distributeur.

Réponse :

1 **Le Distributeur comptabilise, comme mentionné au dossier R-3933-2015¹, les**
2 **charges de services partagés liées à ses fournisseurs internes selon la méthode**
3 **du coût complet conformément aux encadrements de l'entreprise comme suit :**

- 4 • **Le coût complet des produits forfaitaires et à la consommation est**
5 **réparti aux clients selon des bases de facturation représentatives de**
6 **l'utilisation des services ayant été présentées et reconnues par la**
7 **Régie dans les dossiers tarifaires précédents.**
- 8 • **Pour les produits forfaitaires, les montants facturés à toutes les unités**
9 **d'Hydro-Québec sont ceux convenus lors de l'établissement des grilles**
10 **tarifaires des fournisseurs internes.**
- 11 • **Pour les produits à la consommation, la facturation s'effectue en**
12 **fonction du volume réellement consommé puisque les écarts de**
13 **volume relèvent de la responsabilité des clients.**

14 **Ainsi, les écarts entre les revenus requis autorisés (établis selon la méthode du**
15 **coût de service conformément aux encadrements de l'entreprise ou selon la**
16 **formule d'indexation du MRI) et les coûts réels du Distributeur (établis**
17 **conformément aux encadrements de l'entreprise) sont ainsi pris en compte dans**
18 **l'écart de rendement à partager du Distributeur.**

19 **À toutes fins pratiques, dans le cadre du processus de fixation des tarifs, les**
20 **fournisseurs internes ont fait l'objet d'un traitement réglementaire similaire à**
21 **celui d'un fournisseur externe.**

22 **Par ailleurs, lorsque des écarts entre le coût complet prévu et réel des**
23 **fournisseurs internes sont constatés, l'efficience ainsi réalisée est intégrée dans**
24 **l'établissement des grilles tarifaires des années subséquentes servant à établir**
25 **les charges de services partagés du Distributeur. Par conséquent, dans le cadre**
26 **du MRI, cette efficience attribuable aux fournisseurs internes sera également**
27 **considérée dans le calcul de l'écart de rendement annuel à partager du**
28 **Distributeur.**

¹ R-3933-2015, HQD-16, document 1, réponse à la question 22.3 et HQD-16, document 1.2, réponse à la question 27.1.